



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Examens et Concours  
DEC 2

## ARRETE DE COMPOSITION DU JURY POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE PROFESSIONNALISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE

**VU** le décret N°2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;

**VU** l'arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;

### ARRETE

#### ARTICLE 1

Pour la session 2022, le jury de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire est composé comme suit :

##### **Présidente :**

Madame Anne VIADIEU, Directrice de la région académique de l'information et de l'orientation déléguée

##### **Vice-Présidents :**

Monsieur Christian BRIBET, Conseiller technique EVS auprès du recteur

Monsieur Jean-François LABAT, Conseiller technique EVS auprès du recteur

##### **Membres du jury :**

Madame Sabine ALIGE IEN ET/EG

Madame Carine DOWLING – IEN IO

Madame Marion FEKETE, IEN- FC

Monsieur Michel KAMMERER, Doyen IEN IO

Monsieur Romain PAVAN, IEN IO

Monsieur Ludwig ROPERT, Proviseur du Lycée professionnel Beaumont de Lomagne

Madame Isabelle EMOND-FLAMAND – IEN IO

Monsieur Franck DAVID, Proviseur adjoint du Lycée professionnel Le Mirail

Monsieur Landry BOURGUIGNON, IA-IPR

Monsieur Thierry HENRY, Directeur de l'EREA de Pamiers

#### ARTICLE 2

Le Secrétaire Général de l'Académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Toulouse, le 01.10.2021

**Pour le recteur et par délégation,  
Pour le secrétaire général empêché,  
La secrétaire générale adjointe  
Organisation scolaire et pilotage académique**

Fabienne TAJAN